

**Direction régionale des Finances publiques
de Corse et du département de la Corse du-Sud**

2, Avenue de la Grande armée
BP 410
20191 AJACCIO CEDEX

Pôle de Gestion Domaniale
drfip2a.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par M. Jean-Pierre MAROSELLI
Téléphone : 06 17 75 49 75 ou 04 95 51 95 79
jean-pierre.maroselli@dgfip.finances.gouv.fr

CAHIER DES CHARGES PARTICULIERES
POUR LA VENTE PAR APPEL D'OFFRES du 25 novembre 2024

69 LOTS :
30 véhicules de tourisme
et 15 utilitaires
7 scooters - 7 motos -
6 tracteurs agricoles -
1 chargeuse-pelleteuse -
2 épareuses -
1 nacelle auto portée

ARTICLE 1 - OBJET DE LA VENTE

Le présent Cahier des Charges Particulières (CCP) a pour objet la vente suivant la procédure domaniale dite « appel d'offres ouvert », en **69** lots constitués de : **30** véhicules de tourisme, de **15** utilitaires, de **7** scooters, de **7** motos d'**1** chargeuse-pelleteuse, de **2** épareuses et d'**1** nacelle auto portée.

Description des lots : ces lots sont vendus en l'état, sans garantie.

En ce qui concerne les véhicules,

→ **tous les véhicules (deux-roues, quatre-roues : tourisme et utilitaires), à l'exception du lot n^{os} 12, n'ont pas été soumis à un contrôle technique dans les six mois précédant le présent appel d'offres , ils doivent être enlevés sur plateau et sont réservés à des professionnels de l'automobile, Les tracteurs peuvent être acquis par des exploitants agricoles. Les matériels et engins de chantier peuvent être acquis par des professionnels du secteur (terrassement, bâtiment).**

L'appel d'offres est ouvert à toute personne physique ou morale produisant l'ensemble des pièces mentionnées à l'article 3.1 du cahier des charges.

Composition des lots :

Se reporter aux pages **3 à 15**

Lot n°	Description du lot	Genre ou type de véhicule	Mise en Service	Numéro de série	Immatriculation	Kilométrage (non garanti)	Mise à prix	Lieu de visite et contact téléphonique
								LOT N° 1
1	PEUGEOT RIFTER Essence 6 CV 5 places <u>Accidenté</u>	VP	31/03/2022	VR3ERHNP2MJ787634	GF-118-NS	30 449	1 000 €	GSBDD CALVI CAMP RAFFALLI 20260 CALVI CONTACT : TÉLÉPHONE : 04 95 60 93 26 CONDITIONS DE VISITE : HORAIRE APPEL : 8H30/11H30 - 14H30/16H HORAIRE D'ACCUEIL PHYSIQUE : SUR RDV
2	PEUGEOT PARTNER Gazole 5 CV 5 places	VP	22/11/2007	VF3GJ9HWC95309116	DD-562-PA	98 995	600 €	LOTS N°S 2 A 11 GSBDD VENTISERI BASE AERIENNE 20240 VENTISERI CONTACT : TÉLÉPHONE : 04 20 61 86 30 MOBILE : 06 03 02 47 02 CONDITIONS DE VISITE : HORAIRE APPEL : 7H45/17H15 SAUF VENDREDI 11H45 HORAIRE D'ACCUEIL PHYSIQUE : SUR RDV
3	PEUGEOT BOXER Gazole 7 CV 7 places	CTTE	25/04/2008	VF3YCAMFC11424609	DJ-403-VE	109 422	1 000 €	
4	PEUGEOT PARTNER Gazole 5 CV 5 places	VP	09/11/2007	VF3GJ9HWC95303818	DC-282-DC	96 000	600 €	
5	PEUGEOT PARTNER Gazole 5 CV 5 places	VP	26/10/2007	VF3GJ9HWC95303520	DC-089-CW	110 481	600 €	
6	PEUGEOT BOXER Gazole 7 CV 3 places	CTTE	08/11/2007	VF3YBAMFB11271375	DC-859-BZ	84 232	1 000 €	
7	PEUGEOT 207 Gazole 4 CV 5 places	VP	09/11/2007	VF3WC8HZC34088361	DC-785-BY	109 705	600 €	
8	PEUGEOT 307 Gazole 5 CV 5 places	VP	09/11/2007	VF33C9HXC84888624	DC-315-DC	150 397	800 €	

9	PEUGEOT 207 Gazole 4 CV 5 places	VP	09/11/2007	VF3WC8HZC34085967	DC-203-HJ	98 210	700 €	
10	PEUGEOT 207 Gazole 4 CV 5 places	VP	09/11/2007	VF3WC8HZC34085962	DC-190-HJ	125 292	600 €	
11	PEUGEOT 207 Gazole 4 CV 5 places	VP	09/11/2007	VF3WC8HZC34085945	DC-807-BY	100 519	700 €	
LOT N° 12								
12	CITROEN C5 Gazole 9 CV 5 places CT	VP	18/02/2014	VF7RDRHH4EL500289	DD-510-DZ	123 066	5 000 €	COUR D'APPEL ROND POINT DE MORO GIAFFERI 20200 BASTIA Contact : Téléphone : 06 24 98 01 51 CONDITIONS DE VISITE : HORAIRE APPEL : 9 H / 17H30 HORAIRE D'ACCUEIL PHYSIQUE : SUR RDV
LOTS N°S 13 ET 14								
13	TOYOTA YARIS HYBRID 3 CV 5 places	VP	30/09/2013	VNKKD3D310A068666	CZ-367-BC	26 000	4 000 €	DDT 2A 1 PL DE LA GARE TERRE-PLEIN DE LA GARE 20090 AJACCIO
14	TOYOTA YARIS HYBRID 3 CV 5 places	VP	10/03/2014	VNKKD3D300A085099	DD-267-TJ	29 000	4 000 €	Contact : Téléphone : 04 95 29 09 58 CONDITIONS DE VISITE : HORAIRE APPEL : 08H-11H/ 13H-15H30 HORAIRE D'ACCUEIL PHYSIQUE : SUR RDV

								LOT N° 15
15	RENAULT CLIO Gazole 5 CV 5 places	VP	24/09/2010	VF1BR1F0H43848244	BA-971-LW	138 300	1 000 €	DMLC 2B 8 BD BENOITE DANESI 20200 BASTIA CONTACT : TÉLÉPHONE : TÉLÉPHONE MOBILE : 06 49 55 94 41 CONDITIONS DE VISITE : HORAIRES APPEL : 9-11H/14-17H HORAIRES D'ACCUEIL PHYSIQUE : 9-11H/14-17H SUR RDV
								LOT N° 16
16	PEUGEOT 206 Gazole 5 CV 5 places	VP	17/05/2002	VF32CRHYU42475287	DB-714-LH	148 687	400 €	PHARES ET BALISES RT11 LIEU DIT CAMPU VALLONE 20620 BIGUGLIA CONTACT : TÉLÉPHONE : 04 95 58 91 24 CONDITIONS DE VISITE : HORAIRES APPEL : 8H-16H HORAIRES D'ACCUEIL PHYSIQUE : 8H-16H SUR RDV

								LOT N° 17
17	TOYOTA YARIS HYBRID 3 CV 5 places	VP	11/03/2014	VNKKD3D350A085129	DD-568-VT	104 813	3 000 €	UEMO BASTIA 9 AVENUE JEAN ZUCCARELLI 20200 BASTIA CONTACT : TÉLÉPHONE : 04 95 34 84 60 TÉLÉPHONE MOBILE : CONDITIONS DE VISITE : HORAIRE APPEL : 09-12H00 13H30 16H30 HORAIRE D'ACCUEIL PHYSIQUE : DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H À 12 H – 14 H À 18 H SUR RDV
								LOT N° 18
18	RENAULT CLIO Gazole 6 CV 5 places	VP	28/02/2011	VF1BRAS3644685308	BJ-287-MJ	117 346	1 100 €	DRAAF DE CORSE VÉHICULE VISIBLE A LA DDT CORSE DU SUD SUD TERRE PLEIN DE LA GARE 20000 AJACCIO CONTACT : TÉLÉPHONE : 04 95 51 86 42 CONDITIONS DE VISITE : HORAIRE APPEL : 9H00-12H00 / 14H00-17H00 HORAIRE D'ACCUEIL SUR RDV
								LOT N° 19
19	RENAULT CLIO Gazole 6 CV 5 places	VP	09/07/2009	VF1BRAC0641556544	AB-096-WJ	119 687	1 000 €	DRAAF DE CORSE VÉHICULE VISIBLE AU PARC RÉSIDENCE BELVEDERE 20000 AJACCIO CONTACT : TÉLÉPHONE : 04 95 51 86 42 CONDITIONS DE VISITE : HORAIRE APPEL : 9H00 12H00 / 14H00-17H00 HORAIRE D'ACCUEIL PHYSIQUE : 9

22	FORD FUSION Essence 5 CV 5 places	VP	21/01/2008	WF0UXXGAJU7P50925	BK-454-PA	135 968	200 €	<p align="center">LOT N° 22</p> <p align="center">PREFECTURE DE LA HAUTE-CORSE MAISON DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES 8 AVENUE JEAN ZUCCARELLI 20200 BASTIA CONTACT : TELEPHONE : 06 49 55 94 41 CONDITIONS DE VISITE : HORAIRES APPEL : 08H-16H HORAIRES D'ACCUEIL PHYSIQUE : 08H30-15H30 SUR RDV</p>
23	RENAULT KANGOO Gazole 5 CV 5 places	VP	08/07/2010	VF1KW0BB542752689	AM-215-DQ	NC	500 €	<p align="center">LOTS N°S 23 A 28</p> <p align="center">GENDARMERIE NATIONALE CASERNE ASPRETTO 20000 AJACCIO CONTACT : TELEPHONE : 04 20 00 74 44 06 15 56 10 49 CONDITIONS DE VISITE : HORAIRES APPEL : 8H-12H 14H-18H HORAIRES D'ACCUEIL PHYSIQUE : 9H-11H 30 14H30-16H30 SUR RDV</p>
24	LAND ROVER DEFENDER 110 Gazole 10 CV 5 places	VP	01/11/2000	SALLDHM881A601788	20011288	266 633	1 000 €	
25	YAMAHA 900 TDM Essence 9 CV	MTT2	11/09/2012	JYARN184000009168	CK-800-PQ	110 015	500 €	
26	RENAULT KANGOO Gazole 5 CV 5 places	VP	22/06/2009	VF1KW0BB541259484	AB-905-KV	147 564	500 €	
27	YAMAHA 900 TDM Essence 9 CV	MTT2	10/02/2009	JYARN184000004720	20890470	132 530	400 €	

28	LAND ROVER DEFENDER 110 Gazole 10 CV 5 places	VP	01/11/2000	SALLDHM881A601650	20011296	209 669	1 100 €	
29	CITROËN BERLINGO Gazole 5 CV 5 places	VP	06/06/2008	VF7GJ9HXC93434259	20712530	164 249	600 €	LOTS N°S 29 A 31 GENDARMERIE NATIONALE 1 CAMP GENERAL COLONNA D ISTRIA 20290 BORGIO CONTACT : TELEPHONE : 04 20 00 78 52 06 27 50 68 96 CONDITIONS DE VISITE : HORAIRE APPEL : 8H-12H 14H-18H HORAIRE D'ACCUEIL PHYSIQUE : 9H-11H 30 14H30-16H30 SUR RDV
30	SUZUKI 650 Bandit Essence 7 CV 2 places	MTT2	29/04/2008	JS1CJ211100101277	EP-224-SX	64 030	200 €	
31	DACIA DUSTER Gazole 6 CV 5 places	VP	25/11/2011	UU1HSDACN46322848	BY-953-EG	NC	200 €	
32	RENAULT KANGOO Gazole 6 CV 5 places	CTTE	03/04/2007	VF1FC1EHF36680135	DQ-217-VD	201 465	400 €	LOTS N°S 32 A 37 SGAMI SUD RTE DE LA BASE AERONAVALE D'ASPRETTO 20090 AJACCIO CONTACT : TELEPHONE : 04 65 38 61 09 CONDITIONS DE VISITE : HORAIRE APPEL : 14H00-16H00 HORAIRE D'ACCUEIL PHYSIQUE : SUR RENDEZ-VOUS
33	RENAULT KANGOO Essence 6 CV 2 places	CTTE	09/07/2004	VF1FC0WAF30267314	EC-565-KE	147 787	300 €	
34	YAMAHA 900 TDM Essence 9 CV	MTT2	09/07/2007	JYARN114000003467	CF-724-FD	41 231	400 €	
35	PEUGEOT 207 Gazole 5 CV 5 places	VP	04/09/2009	VF3WC9HXC9W045468	AC-375-RZ	286 000	300 €	
36	FORD C-MAX Gazole 6 CV 5 places	VP	13/08/2013	WF0JXXWPBJDJ77359	CX-743-TT	154 947	400 €	

37	YAMAHA 600 FAZER Essence 6 CV	MTT2	11/08/2008	JYARJ146000019970	EL-540-SX	56 359	300 €	
38	RENAULT TRAFIC Gazole 9 CV 6 places	VP	06/06/2005	VF1JLEDB65V232665	CW-812-KA	146 025	500 €	<p style="text-align: right;">LOT N° 38</p> SGAMI SUD ATELIER 2B LIEU-DIT A CASETTA 20600 FURIANI CONTACT : TÉLÉPHONE : 04 65 38 61 36 CONDITIONS DE VISITE : HORAIRES APPEL : 9H 12H ET 14H 16H HORAIRES D'ACCUEIL PHYSIQUE : 14H A 16H
39	FIAT FIORINO Essence 8 CV 2 places avec clef Véhicule vendu sans galerie	CTTE	10/07/2018	ZFA22500006L01316	EY-152-YL	NC	2 500 €	<p style="text-align: right;">LOTS N°S 39 ET 41</p> TUNING AUTO CHEMIN DU STADE MEZZAVIA 20167 AJACCIO CONTACT : TÉLÉPHONE : 04.95.10.05.85 CONDITIONS DE VISITE : HORAIRES APPEL : 9 H – 17 H HORAIRES D'ACCUEIL PHYSIQUE : 9 H – 17 H SUR RDV
40	VOLKSWAGEN POLO Essence 11 CV 5 places avec clef	VP	31/01/2019	WVWZZZAWZKY055775	GV-624-PG	NC	5 000 €	
41	HONDA ADV750 Essence 7 CV	MTT2	02/02/2022	JH2RH10A0NK100858	GE-770-LQ	NC	2 500 €	
42	MBK EVOLIS 300 Essence 4 CV sans clef	MTT1	01/06/2017	MH3SH082000001047	EM-086-ZE	NC	700 €	<p style="text-align: right;">LOT N°42</p> GARAGE LE VÉLOMOTEUR 29 RUE PAUL COLONNA D'ISTRIA 20090 AJACCIO CONTACT : TÉLÉPHONE : 04 95 25 07 83

								CONDITIONS DE VISITE : HORAIRE APPEL : 9H00-12H00 14H00-17H00 HORAIRE D'ACCUEIL PHYSIQUE : 9H00-12H00 14H00-17H00 SUR RDV
								LOT N°43 GENDARMERIE NATIONALE 1 CAMP GENERAL COLONNA D ISTRIA 20290 BORGIO CONTACT : TELEPHONE : 04 20 00 78 52 06 27 50 68 96 CONDITIONS DE VISITE : HORAIRE APPEL : 8H-12H 14H-18H HORAIRE D'ACCUEIL PHYSIQUE : 9H-11H 30 14H30-16H30 SUR RDV
43	YAMAHA XP530-A Essence 4 CV Sans clef	MTT1	17/05/2017	JYASJ142000002180	EM-727-MN	NC	2 500 €	
44	TRACTEUR AGRICOLE RENAULT R314	TRA	08/03/1994	44C0462	79430113	NC	100 €	LOTS N°S 44 A 50 USID DE CORSE CITE ADMISTRATIVE TRAVO 20240 VENTISERI
45	TRACTEUR AGRICOLE FORD TYPE 5610	TRA	06/07/1990	0806400	79030234	NC	100 €	CONTACT : TÉLÉPHONE : 04 20 61 84 84 POSTE 24 170 CONDITIONS DE VISITE : HORAIRE APPEL : 8H00 À 11H00 ET DE 13H00 À 16H00
46	CHARGEUSE-PELLETEUSE CATERPILLAR 424 D	NC	22/11/2002	BKR00552	70230046	NC	500 €	HORAIRE D'ACCUEIL PHYSIQUE : 8H00 À 11H00 ET DE 13H00 À 16H00
47	NACELLE AUTOPORTEE HAULOTTE	/	/	/	/	/	100 €	

48	TRACTEUR AGRICOLE FORD TYPE 2600	TRA	05/01/1982	015T1075	78130283	NC	50 €	SUR RDV
49	EPAREUSE ROUSSEAU TYPE PRO 48E	/	/	/	/	/	50 €	
50	TRACTEUR AGRICOLE PALES 240	TRA	26/01/2000	72D3157	79930048	NC	100 €	
51	CAMION BENNE RENAULT B110 Gazole 9 CV 3 places Moteur cassé, présente un intérêt pour la benne	CAM	23/03/1992	VF6FN60A000002288	DA-771-YF	NC	100 €	LOTS N^{OS} 51 A 57 CENTRE DE DETENTION DE CASABIANDA 3200 ROUTE DE BONIFACIO 20270 ALERIA CONTACT : TELEPHONE : 04.95.57.22.16 06.28.76.95.74 CONDITIONS DE VISITE : HORAIRE APPEL : 08H-16H HORAIRE D'ACCUEIL PHYSIQUE : 08H30-15H30
52	Épareuse en mauvais état à remettre en état	/	/	/	/	/	50 €	
53	TRACTEUR AGRICOLE JOHN DEERE 3050	TRA	25/09/1985	673986	2BR-2046A	NC	300 €	
54	TRACTEUR AGRICOLE CLAAS ARION	TRA	05/06/2008	A1904EAA1901226	2BR-2212A	NC	300 €	
55	LAND ROVER FREELANDER Gazole 7 CV 5 places Hors service, pour pièces	VP	07/01/1999	SALLNABB8XA647045	AM-167-XX	NC	200 €	
56	RENAULT 4L Essence 4 CV 4 places	VP	16/07/1987	VF1112C0000947248	2BR-1928A	NC	200 €	

57	MITSUBISHI PAJERO Gazole 11 CV 5 places Hors service, pour pièces	VP	30/10/1996	JMB0NV260VJ000200	7554SY19	NC	100 €	
58	SCOOTER ELECTRIQUE NECO E-POP avec clef	CL	01/06/2024	YAPPJDF49P0000008	GX-471-GW	NC	300 €	<p style="text-align: right;">LOTS N°s 58 A 65</p> <p>Fourrière de Bastia Ceppe 20620 BIGUGLIA</p> <p>CONTACT : TELEPHONE : 04 20 13 00 84 CONDITIONS DE VISITE : HORAIRE APPEL : 9H00-12H00 14H00-16H00 HORAIRE D'ACCUEIL PHYSIQUE : 9H00-12H00 14H00-16H0</p>
59	YAMAHA XP500 Essence 6 CV sans clef	MTT2	07/06/2016	JYASJ099000020785	EC-082-XF	NC	1 000 €	
60	KAWAZAKI Z1000 Essence 7 CV sans clef	MTT2	12/10/2007	JKAZR75OLLAO19468	BJ-912-ZH	NC	500 €	
61	SCOOTER PEUGEOT KISBEE 50 cc avec clef	CL	30/10/2018	VGAK1AAJA0J004270	FB-493-LL	NC	150 €	
62	VOLKSWAGEN UP Essence 5 CV 4 places avec clef	VP	17/07/2018	WVWZZZAAZJD198089	EZ-614-BX	NC	3 000 €	
63	SCOOTER PIAGGIO MP3 500 LT Essence 5 CV avec clef	TM	09/07/2014	ZAPM8610000002421	DH-646-MT	NC	1 000 €	
64	MINI BREAK Gazole 8 CV 4 places sans clef, fermée	VP	14/09/2011	WMWZD71030WM53333	CM-780-HB	NC	1 500 €	
65	FIAT PUNTO Gazole 4 CV 5 places avec clef	VP	14/05/2012	ZFA19900000887293	CF-185-DN	NC	800 €	

								LOT N°66
66	CITROEN NEMO Gazole 5 CV 2 places Véhicule vendu en l'état, dont le coffre contient divers matériels et consommables de chantier	CTTE	19/04/2013	VF7AAFHZ0C8257714	CT-105-AG	NC	700 €	POLE GPP AJACCIOI 2 AVENUE DE LA GRANDE ARMÉE 20000 AJACCIO CONTACT : TÉLÉPHONE : 04 95 23 64 73 TÉLÉPHONE MOBILE : 06 17 75 49 75 CONDITIONS DE VISITE : HORAIRES APPEL : 9 H 00 / 12 H 00 14 H00 / 16 H00 LUNDI, MARDI ET JEUDI HORAIRES D'ACCUEIL PHYSIQUE : SUR RENDEZ-VOUS
67	BMW SERIE 1 Essence 21 CV 5 places avec clef	VP	29/05/2015	WBA1V110X0P762282	DR-542-XL	86 532	7 000 €	LOTS N°S 67 ET 68
								BRIGADE DE RECHERCHE DE CALVI ROUTE DE PORTO 20260 CALVI CONTACT : ADRESSE MAIL : BR.CALVI@GENDARMERIE.INTERIEUR.GOUV.FR TÉLÉPHONE : 04 95 65 00 17 TÉLÉPHONE MOBILE : 06 17 19 31 02 CONDITIONS DE VISITE : HORAIRES APPEL : 08H00-12H00 – 14H00-18H00 HORAIRES D'ACCUEIL PHYSIQUE : 08H00-12H00 – 14H00-18H00 SUR RDV
68	MOTO BMW R 1250 GS Essence 12 CV avec clef	MTT2	03/04/2019	WB10J910XKZH25345	FF-208-ED	37 612	5 000 €	
69	VOLKSWAGEN CRAFTER, Gazole 5 CV 20 places	TCP	18/02/2013	WV1ZZZ2EZC6019307	ED-542-FD	133 564	1 500 €	LOT N° 69
								GSBDD CALVI CAMP RAFFALLI

ARTICLE 2 : MODALITES DE VISITE

Les biens correspondant aux **lots 1 à 69** sont actuellement entreposés aux adresses mentionnées dans le tableau ci-dessus. Les visites sont organisées sur rendez-vous en contactant au préalable les interlocuteurs dont les numéros de téléphone sont mentionnés dans ce même tableau.

Par ailleurs, les renseignements administratifs concernant la vente seront donnés par M. Jean-Pierre MAROSELLI au **06 17 75 49 75** (courriel : drfip2a.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr ou jean-pierre.maroselli@dgfip.finances.gouv.fr).

ARTICLE 3 - MODALITES DE LA VENTE PAR APPEL D'OFFRES : REDACTION ET DEPOT D'UNE SOUMISSION**3.1/ Dépôt des « soumissions - offres d'achat » :**

Les offres et les pièces annexes doivent être:

- rédigées en français ou accompagnées d'une traduction effectuée par un traducteur assermenté.
- présentées sur le formulaire intitulé « soumission » figurant en annexe I

Elles mentionneront :

- Un prix forfaitaire libellé en euros ;
- Leur délai de validité, qui ne saurait être inférieur à deux mois à compter du jour de l'appel d'offres ;
- La date à laquelle l'acquéreur procédera à l'enlèvement du bien. En application de l'article 8 ci après, soit 8 jours après le paiement du prix et dans tous les cas, l'enlèvement doit intervenir avant le 1^{er} février 2024, **à l'exception des lots 39 à 42 et 58 à 65 qui doivent être enlevés au plus tôt, car ils génèrent des frais de gardiennage à la charge de l'acquéreur, à compter du jour de la vente.**
- Une adresse mel valide et un numéro de téléphone portable.

Elles seront accompagnées :

- D'une copie d'une pièce d'identité recto/verso du soumissionnaire. Si le soumissionnaire est une société, il conviendra de joindre copie de l'extrait K bis (*ou équivalent*) datant de moins de six mois, ainsi qu'un pouvoir signé par le dirigeant ou son conseil d'administration autorisant le signataire à engager la société ;
- Du chèque d'acompte visé à l'article 4.1 ci-dessous.

Les offres devront parvenir, au plus tard le vendredi 22 novembre 2024 à 18 heures, à :

**Direction Régionale des Finances Publiques de Corse
Pôle de Gestion Domaniale
2, Avenue de la Grande armée
BP 410
20191 AJACCIO CEDEX**

Les offres devront être transmises par pli postal (*ou autre moyen, type Chronopost, DHL...*) ou déposées sous double enveloppe, l'enveloppe intérieure cachetée ne portant que la mention indiquée ci-dessous :

<p>Appel d'offres du 25 novembre 2024 LOT n° Vente de biens mobiliers de l'Etat</p>
--

3.2/ Sélection des offres et notification :

A la date précitée, portant clôture de la consultation, l'administration procède à l'ouverture des enveloppes et détermine l'identité de l'acquéreur en application des critères de sélection visés à l'article 11 ci après.

La décision de l'administration est portée à la connaissance des candidats par courrier ou par mail contenant :

- Pour le candidat retenu : information du candidat retenu l'invitant à s'acquitter du solde dû ;
- Pour les candidats non retenus : restitution du chèque d'acompte avec la mention « annulé ».

Il est rappelé que la notification est effectuée à l'adresse mentionnée par l'acquéreur dans l'acte de soumission. La notification sera réputée parfaite lors de la présentation du courrier par le préposé, quel qu'en soit le mode de remise effectif (*distribué le jour même de sa présentation, à l'intérieur ou à expiration du délai de garde, non réclamé, non distribué par suite d'une erreur d'identification non imputable au cédant*).

ARTICLE 4- DETERMINATION DU PRIX ET PAIEMENT

4.1/ Au moment de l'offre :

Sous peine de rejet, les offres devront être accompagnées **d'un chèque d'acompte correspondant à dix pour cent (10 %) de leur montant** établi à l'ordre du Trésor Public.

Le chèque remis par le soumissionnaire dont l'offre aura été retenue sera conservé à titre d'acompte à valoir sur le prix. Les chèques déposés par les autres soumissionnaires leur seront alors restitués.

4.2/ Après approbation de la soumission :

L'approbation de l'offre retenue par la Commission d'attribution, sera notifiée à l'intéressé par lettre recommandée avec accusé de réception et sera subordonnée :

- Au versement du solde du prix principal (90 %) ;
- Au paiement, en sus du prix, d'une taxe forfaitaire de six pour cent (6 %) pour frais de vente calculée sur le prix total.

Ces règlements devront être adressés à la Direction régionale des finances publiques de Corse Division du Domaine - Commissariat aux ventes 6, Parc Cuneo d'Ornano BP 409 20195 AJACCIO Cedex, dans les **huit jours** de la notification de l'approbation de la soumission par le Service Local du Domaine d'Ajaccio.

Modes de paiement proposés

Pour des raisons de sécurité, les paiements en espèces ne sont pas acceptés.

Dans les 8 jours de la vente :

- **à distance, par virement : les acquéreurs doivent tenir compte du délai de traitement des virements internationaux pour respecter le délai de paiement de 8 jours ou par carte bancaire à compter du lendemain de la vente en appelant la régie au 04 20 61 04 02**
- **sur place, par carte bancaire ou par chèque (chèque de banque au-delà de 1 500 €) à la caisse de la régie, DRFIP de Corse et du département de la Corse-du-Sud, 2 avenue de la Grande Armée 20191 AJACCIO CEDEX ;**
- **par courrier adressé à la **Direction régionale des finances publiques de Corse, Pôle de Gestion Domaniale, Commissariat aux ventes, 2, Avenue de la Grande armée BP 410 20191 AJACCIO CEDEX****

N.B. : En ce qui concerne les lots n^{os} 39 à 42 et 58 à 65 , des frais de gardiennage seront dus par les acquéreurs de ces lots, au garage gardien des véhicules, calculés à compter du lendemain de la présente vente par appel d'offres.

4.3/ Validité des paiements précités :

Les règlements précités devront répondre aux conditions rappelées ci-dessous :
L'acompte est obligatoirement réglé par chèque établi à l'ordre du Trésor Public. Seul le règlement du solde pourra ensuite être effectué par chèque à l'ordre du Trésor Public ou par virement bancaire mentionnant « Vente par appel d'offres du 22 mai 2023, Lot n° ..,» au compte dont les références suivent :

Identification nationale (RIB) :

Titulaire : DRFIP de CORSE

Domiciliation : BDF AJACCIO

Code banque : 30001

Code guichet : 00109

Compte n° : A2A00000000

Clé RIB : 32

Identification internationale

IBAN : FR62 3000 1001 09A2 A000 0000 032

BIC : BDFEFRPPCCT

4.4/ Sanction en cas de défaut de paiement intégral :

A défaut de paiement de **la totalité des sommes exigibles** (*prix et taxe forfaitaire*) dans le délai de **quinze jours** à compter de la notification de l'approbation de la soumission par le Service Local du Domaine d'Ajaccio, la créance du Trésor sera productive d'intérêts au taux légal, tout mois commencé étant considéré comme entier. Tout paiement effectué s'imputera en premier lieu sur les intérêts échus, conformément à l'article 1254 du Code civil. Ces intérêts seront **exigibles de plein droit** et devront être réglés en même temps que le prix et la taxe forfaitaire.

Le Service Local du Domaine d'Ajaccio aura en outre la possibilité de poursuivre l'exécution de la vente ou d'en **prononcer la résolution sans qu'il soit nécessaire de procéder à une mise en demeure** et quelle que soit la cause du retard, dans les conditions visées à l'article 11 ci après.

En cas de résolution du contrat, l'acompte de 10% stipulé à l'article 4.1 ci-dessus sera définitivement acquis à l'Etat à titre de dommages-intérêts.

ARTICLE 5 - ABSENCE DE GARANTIE

La forme de la cession et la qualité juridique du cédant, intervenant comme mandataire spécial aux opérations de vente, entraînent l'absence de toute garantie du vendeur.

Seront ainsi notamment exclues les garanties ordinaires de droit visées à l'article 1626 du code civil¹.

Le dépôt d'une soumission implique de la part du déposant la reconnaissance d'avoir visité le bien autant qu'il l'a estimé nécessaire et l'agrément du bien dans l'état où il se trouve.

Il en résulte que :

- Le dépôt d'une offre pré contractuelle engage son auteur à n'élever aucune réclamation ultérieure relative à l'état, la nature, la qualité, la consistance, l'exploitation, les caractéristiques

¹ Article 1626 : « quoique lors de la vente il n'ait été fait aucune stipulation sur la garantie, le vendeur est obligé de droit à garantir l'acquéreur de l'éviction qu'il souffre dans la totalité ou partie de l'objet vendu, ou des charges prétendues sur cet objet et non déclarées lors de la vente »

du bien cédé, ou concernant notamment d'éventuelles sujétions particulières qu'il viendrait à identifier lors de l'usage du bien.

– L'acquéreur du fait même de son offre dégage l'Etat de toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident intervenant sur le bien vendu, même imputable à un défaut technique antérieur à la cession et au transfert de propriété.

– L'acquéreur reconnaît qu'aucune contestation concernant la situation juridique du bien et l'impact financier de celle-ci, résultant notamment de l'existence de créances privilégiées, frais de transports, d'enlèvement ne pourrait être déclarée recevable.

ARTICLE 6 - TRANSFERT DE PROPRIETE

Il interviendra dès la date **de présentation** postale de la soumission approuvée par le Pôle de Gestion Domaniale d'AJACCIO.

Le paiement total du prix et de la taxe forfaitaire est fixé au plus tard dans les **huit jours** de la notification de l'approbation de la soumission par le Service Local du Domaine d'Ajaccio selon la procédure visée à l'article 4.2 ci-dessus.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITE DE L'ACQUEREUR

S'agissant d'une vente domaniale exclusive de garantie au sens de l'article 5 précité, le bien vendu est soumis aux risques et périls de l'acquéreur à compter du jour de transfert de propriété.

ARTICLE 8 – ENLEVEMENT

L'enlèvement du bien sera effectué par l'acquéreur et ne pourra être réalisé que sur présentation du bordereau d'achat et de l'autorisation d'enlèvement délivrés par le Service Local du Domaine d'Ajaccio après règlement des sommes payables comptant, visées à l'article 4 ci-dessus ;

L'acquéreur sera tenu d'enlever le bien à ses frais et à ses risques à la date contractuellement fixée dans la soumission dans les 8 jours du paiement du lot et en toute hypothèse avant le 1^{er} février 2025.

ARTICLE 9 - INEXECUTION DES OBLIGATIONS - CLAUSES PENALES

En outre, conformément aux articles 1139 et 1226 du code civil, dans le cas où l'acquéreur ne se conformerait pas aux obligations qui lui sont imposées par le présent cahier des charges, en particulier en ne respectant pas la date à laquelle il devra avoir pris possession de l'intégralité du bien acheté et procéder à son enlèvement, le Service Local du Domaine aura la faculté de :

- Retenir à titre de dommages et intérêts, l'acompte versé visé à l'article 4.1 ;
- Poursuivre l'exécution de la vente ou d'en prononcer la résolution sans qu'il soit nécessaire de procéder à une mise en demeure ;
- Appliquer une astreinte par jour de retard de l'enlèvement et par lot égale 1% du prix obtenu sans pouvoir être inférieure à 10 € par jour et par lot. Le calcul du nombre de jour de retard commençant au 2 février 2025.

ARTICLE 10 - VENTE A L'EXPORTATION

L'exportation des biens mis en vente est soumise dans tous les cas à la réglementation en vigueur sur le contrôle du commerce extérieur.

L'administration n'intervient pas dans les formalités de délivrance de licences d'exportation et elle ne donne aucune garantie sur la suite susceptible d'être réservée aux demandes d'autorisation d'exporter qui pourront être formulées par l'acquéreur.

ARTICLE 11 - DECISION DE L'ADMINISTRATION

L'Etat se réserve de ne traiter qu'avec le soumissionnaire qui lui paraîtra mériter sa préférence, compte tenu non seulement du prix offert mais aussi de tous autres éléments d'appréciation.

Notamment le lot ne sera pas attribué à un candidat qui au jour de l'ouverture des plis :

- Ne produirait pas l'**intégralité** des pièces visées à l'article 3.1 s'agissant notamment de justifier l'accomplissement régulier de ses obligations déclaratives et contributives en matière fiscale et sociale au 31 décembre de l'année précédente;
- Resterait débiteur du prix de biens attribués lors de précédentes ventes publiques initiées par le Domaine.

Il se réserve également de ne pas traiter s'il apparaît qu'aucune offre ne lui donne satisfaction.

ARTICLE 12 - ELECTION DE DOMICILE

Dans l'hypothèse où l'acquéreur aurait son domicile ou le siège social de son entreprise à l'étranger, il serait tenu de faire élection de domicile en France, en désignant la personne chargée de l'y représenter pour recevoir toutes correspondances et notifications.

ARTICLE 13 - CLAUSES ET CONDITIONS GENERALES

Le cahier des charges générales pour parvenir à la vente des biens mobiliers aliénés par le service du Domaine, en vigueur à compter du 1er juin 1990, est applicable à la présente vente dans la mesure où il n'y a pas été dérogé par les articles précédents.

Il peut être consulté dans les commissariats aux ventes du Domaine et au Service d'Information et de Publicité du Domaine, Les Ellipses, 3 avenue du Chemin de Presles, 94417 SAINT-MAURICE Cedex.

ARTICLE 14 - REGLEMENT DES CONTESTATIONS ET DES LITIGES

Les litiges pouvant s'élever du fait de l'interprétation ou de l'application des clauses et conditions générales et particulières régissant le présent appel d'offres, devront être soumis à l'administration par voie de réclamation préalable dans un délai de 30 jours suivant notification de la décision administrative visée à l'article 5.2.

L'administration statue dans un délai de 30 jours à compter de la réception du mémoire en réclamation, l'absence de réponse au terme dudit délai valant rejet tacite.

En cas de difficulté résiduelle, la décision administrative peut être déférée au juge du contrat dans un délai de deux mois suivant la date de sa notification en saisissant le tribunal de grande instance territorialement compétent. En vertu de l'article 46 du code de procédure civile, la juridiction compétente est celle du lieu où demeure le défendeur ou celle du lieu de la livraison effective de la chose ou du lieu de l'exécution de la prestation de service.

A AJACCIO, le 10 octobre 2024

Pour la directrice régionale des finances publiques,
Le responsable du Pôle de Gestion Domaniale



Jean- Pascal COURCOUX

